

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013



Fondation MVE
reconnue d'utilité publique



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013



1 UN PROJET ORIGINAL AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE P. 4

IMPLANTATIONS EN FRANCE :
UNE FONDATION, 14 ETABLISSEMENTS
P. 6

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2013
P. 7

LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE
P. 8

L'ANNÉE 2013 EN IMAGES
P. 10

2 LES ENFANTS PLACÉS À LA FONDATION, QUI SONT-ILS ? P. 12

COMPRENDRE LA SPÉCIFICITÉ DU PLACEMENT
AUPRÈS D'ACTION ENFANCE
P. 14

ENQUÊTE : QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS
DES VILLAGES D'ENFANTS ?
P. 20

3 LA FONDATION INNOVE P. 22

UNE ADAPTATION CONTINUE AUX ENJEUX
P. 24

ZOOM SUR LES PARTENARIATS
P. 29

TOUTE UNE FONDATION AU SERVICE
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
P. 30

LES COMPTES 2013 DE LA FONDATION
P. 32



Jean-Pierre Conquet, Président
et Phong Alexandre Guillen,
Directeur général

La Fondation a entrepris, ces dernières années, de nombreux chantiers qui ont contribué tout à la fois à renforcer la cohésion au sein de notre institution et à améliorer sa visibilité, tant auprès de nos partenaires que de nos donateurs.

La reformulation du Projet de la Fondation en 2011 constitue notre nouveau socle. Elle nous permet de respecter l'intuition des fondateurs des Villages d'Enfants, Suzanne Masson et Bernard Descamps, tout en l'actualisant pour faire face aux nouveaux enjeux qui s'imposent dans le secteur de la Protection de l'Enfance en France.

Ces principes d'action et de gouvernance sont aujourd'hui largement partagés au sein de nos Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents, qui s'y réfèrent au quotidien. Nous sommes tous animés par la conviction que notre modèle d'accueil de frères et sœurs fondé sur le quotidien partagé dans un environnement de type familial est le plus favorable pour permettre aux enfants de vivre leur enfance.

C'est sur cette base solide et partagée que nous avons entrepris le changement de nom de la Fondation. Un changement de nom devenu nécessaire au regard de nos objectifs de visibilité de la cause que nous défendons. Ce nouveau nom – ACTION ENFANCE – représente en effet un élément central dans notre politique de notoriété auprès du grand public comme de nos partenaires dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance. Dans le paysage caritatif aux nombreuses associations, il permet de faire émerger et l'action et la cause.

En parallèle, et pour traduire ce nouvel élan, nous avons élaboré un plan d'orientation à cinq ans, validé début 2013.

Il dit notre volonté d'accompagner les enfants et les jeunes qui nous sont confiés pour les aider à se reconstruire et à devenir des adultes insérés dans la société, malgré les graves problèmes familiaux qu'ils ont subis avant de nous rejoindre.

Dès la première année d'application de ce plan d'orientation, de nombreux projets et réalisations ont déjà été mis en œuvre. L'un de ces grands chantiers est l'élaboration d'un nouveau rythme de travail à destination du personnel éducatif œuvrant au quotidien auprès des enfants. Expérimenté en 2013 au Village d'Enfants de Bréviandes (Aube), ce nouveau rythme articule

mieux les sphères privée et professionnelle du métier d'éducateur familial, afin d'améliorer l'accompagnement des enfants. De plus, conscients de la difficulté à laquelle sont confrontés les jeunes majeurs lorsque s'achève leur placement à la Fondation, nous avons également défini les objectifs et les moyens d'un Service de Suite à la disposition, en cas de nécessité, des anciens enfants et jeunes passés dans nos Villages et Foyers.

Afin d'envisager un développement qui permette d'implanter notre dispositif d'accueil dans d'autres départements, nous avons modélisé les maisons, et par extension le Village d'Enfants, qui correspondent le mieux à notre fonctionnement. Ce travail de fond nous permettra de mener de front la construction simultanée de deux Villages, d'une part, à Montsur-Guesne (Vienne), d'autre part, à Écuellen (Seine-et-Marne), une première dans l'histoire de notre Fondation.

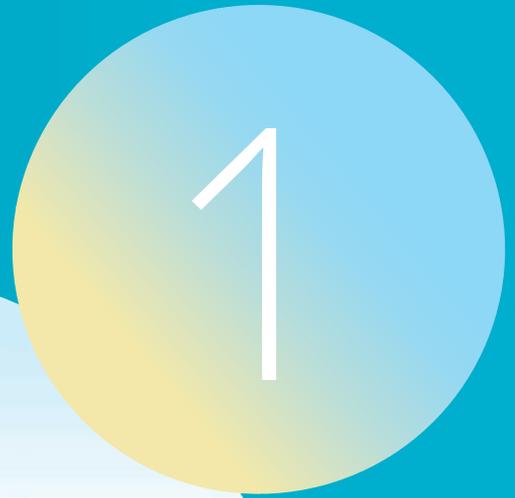
Enfin, afin d'améliorer toujours plus notre accueil et de participer activement à la réflexion sur la Protection de l'Enfance en France, nous avons mené deux grandes études avec des laboratoires de recherche. Les résultats sont présentés dans ce rapport pour la première (Enquête « Que sont devenus les anciens de la Fondation ? ») et le seront au cours de l'année 2014 pour la seconde (Étude sur l'accueil de type familial à la Fondation). L'enjeu de ces recherches est de faire remonter la parole des enfants et des jeunes accueillis, ainsi que le témoignage de professionnels.

Nous avons pour ambition d'améliorer la lisibilité de notre action. L'augmentation des dons et legs auprès de la Fondation au cours de l'année 2013 témoignent que nous sommes parvenus à partager ces convictions. Elle nous donne les moyens pour continuer à exercer notre mission.

Au nom des enfants et des jeunes en danger que nous accueillons, protégeons et éduquons, nous vous exprimons notre plus vive reconnaissance. ■■■

Jean-Pierre Conquet,
Président

Phong Alexandre Guillen,
Directeur général



ACTION ENFANCE

UN PROJET ORIGINAL AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

2011, LA FONDATION RÉAFFIRME SA MISSION ET SON PROJET, À LA FOIS FIDÈLE AUX INTUITIONS FONDATRICES ET PRENANT EN COMPTE LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, EN CE DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE. SA CAUSE : AGIR POUR L'ENFANCE. DE CETTE LIGNE CLAIRE A DÉCOULÉ NATURELLEMENT LE NOUVEAU NOM DE LA FONDATION, DÉCIDÉ ET VALIDÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013 : ACTION ENFANCE.

Confronté au réel, aux situations vécues par les enfants jusqu'à leur accueil par la Fondation, comment ce Projet s'exerce-t-il ? Comment les équipes éducatives parviennent-elles à le faire vivre au quotidien ?

Si les Villages et Foyers diffèrent en fonction du profil des enfants et du territoire dans lequel ils sont implantés, ils partagent les mêmes fondamentaux d'accueil, d'éducation et de protection. Le projet éducatif d'ACTION ENFANCE repose sur l'accueil de frères et sœurs au sein d'une structure de type familial, un accompagnement dans la durée, des professionnels engagés et une ouverture vers l'extérieur, dans un cadre institutionnel. Ce dispositif est réellement original dans le paysage de la Protection de l'Enfance ; il suppose que chaque éducateur se l'approprie pleinement pour l'adapter au mieux à chaque enfant. Ces principes d'action visent un unique but : agir au plus près

de l'intérêt de l'enfant et permettre à chacun de vivre son enfance. Alors, plutôt que d'enfants placés, parlons d'enfants protégés.

Pour atteindre ce but, la Fondation fait évoluer son organisation, interroge ses pratiques. La réflexion sur le rythme de travail des éducatrices et éducateurs familiaux partageant le quotidien avec les enfants, centrale au cours de l'année 2013, est caractéristique de cette démarche d'adaptation, de construction et de dialogue. La diversité et l'ampleur du programme de formation complété cette année par une politique de parcours professionnels disent la volonté de la Fondation de structurer la montée en compétence des équipes éducatives autour de la spécificité de son Projet. L'idée de modéliser la conception des futures maisons et, partant, des futurs Villages d'Enfants, est révélatrice de la méthode élaborée pour accélérer le développement de la Fondation dans le respect de son Projet.

NOTRE MISSION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte.

Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

Établir un pont entre tradition et modernité, inscrire ses collaborateurs dans une dynamique et les mettre en mouvement, proposer des outils mais pas des recettes toutes faites : c'est cette culture qu'ACTION ENFANCE, Fondation créée dans les années 1950 dans une toute autre période et un tout autre contexte, veut insuffler pour les décennies à venir. ■

UNE FONDATION 10 VILLAGES, 4 FOYERS



10 VILLAGES D'ENFANTS

1 AMBOISE (37) 50 enfants
Directeur : Michel Puyraud

2 AMILLY (45) 57 ENFANTS
+ familles d'accueil
Directrice : Sandra Macé

3 BALLANCOURT (91) 50 ENFANTS
Directrice : Aline Bellard

4 BAR-LE-DUC (55) 45 ENFANTS
Directeur : Yannick Bernier

5 BOISSETTES (77) 50 ENFANTS
Directrice : Marie-Claire Carof

6 BRÉVIANDES (10) 50 ENFANTS
Directeur : Hervé Lehoerff

7 CESSON (77) 45 ENFANTS
Directeur : Stéphane Boksa

8 POCÉ-SUR-CISSE (37) 50 ENFANTS
+ accueil parents-enfants
Directrice : Chérifa Chambazi

9 SOISSONS (02) 60 ENFANTS
Directeur : Nasser Abdelaziz

10 VILLABÉ (91) 55 ENFANTS
Directrice : Maryse Péricat



1 FOYER D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

11 LE MÉE-SUR-SEINE CLAIREFONTAINE (77)
53 ENFANTS DE 0 À 14 ANS
+ accueil parents-enfants + familles d'accueil
+ atelier d'éveil
Directeur : Michel d'Aspe



3 FOYERS D'ADOLESCENTS ET SERVICES JEUNES MAJEURS

12 MENNECY - LE PHARE (91) 46 JEUNES
Directeur : Boris Papin

13 AMBOISE - RELAIS JEUNES TOURAINE (37) 47 JEUNES
+ familles d'accueil
Directeur : Michel Delalande

14 MELUN - LA PASSERELLE - ÉLAN (77) 53 JEUNES
Directrice : Corinne Guidat

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2013



684 JEUNES

présents au 31 décembre 2013.
Au plus fort de son activité,
la Fondation a accueilli jusqu'à
694 jeunes.



97% TAUX D'OCCUPATION
MOYEN SUR L'ANNÉE

Ce taux très élevé d'occupation par rapport
à la capacité agréée est l'un des plus hauts dans
les départements où la Fondation est présente.



DURÉE DE PLACEMENT PAR ÉTABLISSEMENT

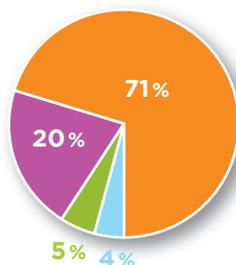
Les durées de placement sont particulièrement longues dans les Villages d'Enfants de la Fondation, comme en témoignent les durées moyennes de séjour en 2013 : près de huit ans pour les sept jeunes qui sont partis de Ballancourt, près de six ans pour treize jeunes partis de Cesson. Pour mémoire, le Village de Bréviandes n'est ouvert que depuis septembre 2012. Des moyennes élevées se retrouvent également dans les Foyers d'Adolescents, dont les jeunes viennent souvent des Villages d'Enfants de la Fondation.

	Durée pour les jeunes présents	Nombre de jeunes présents	Durée pour les jeunes sortis	Nombre de jeunes sortis
Villages d'Enfants				
AMBOISE	3 ans et 10 mois	50	4 ans et 7 mois	5
AMILLY	3 ans et 5 mois	40	4 ans et 4 mois	4
BALLANCOURT	3 ans et 9 mois	41	7 ans et 8 mois	7
BAR-LE-DUC	3 ans et 2 mois	44	3 ans et 11 mois	6
BOISSETTES	3 ans et 9 mois	51	3 ans	18
BRÉVIANDES	1 an et 2 mois	48	9 mois	3
CESSON	4 ans et 4 mois	44	5 ans et 9 mois	13
POCÉ-SUR-CISSE	3 ans et 10 mois	52	3 ans et 8 mois	12
SOISSONS	3 ans et 5 mois	58	4 ans	6
VILLABÉ	2 ans et 9 mois	55	3 ans et 6 mois	7
Foyers d'Adolescents				
AMILLY	6 ans	10	8 ans	1
LE PHARE	1 an et 8 mois	24	1 an et 11 mois	16
LA PASSERELLE	6 mois	24	1 an et 6 mois	22
RJT	5 ans et 1 mois	7	2 ans et 1 mois	2
Semi-autonomie - Jeunes Majeurs				
LE PHARE-MENNECY	2 ans	21	2 ans et 5 mois	15
LA PASSERELLE	2 ans et 2 mois	28	1 an et 8 mois	14
RJT	2 ans et 11 mois	24	4 ans et 6 mois	18
Foyer d'Accueil et d'Orientation				
CLAIREFONTAINE	8 mois	35	1 an	25
Familles d'accueil				
AMILLY	8 ans et 11 mois	7	-	0
CLAIREFONTAINE	3 ans et 5 mois	19	7 ans et 11 mois	2
RJT	14 ans et 3 mois	2	-	0



(Jeunes présents
au 31.12.2013)

RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES JEUNES PAR TYPE DE STRUCTURE



483

en Villages d'Enfants

138

dans les Foyers
d'Adolescents et Services
Jeunes majeurs

35

au Foyer d'Accueil et
d'Orientation de Clairefontaine

28

en familles d'accueil salariées
de la Fondation

LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE

ACTION ENFANCE – NOUVEAU NOM DE LA FONDATION MVE PAR DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS 2013 – EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE. SES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET DE CONTRÔLE SONT LA GARANTIE D'UNE GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE.

Fait marquant de l'année 2014, le changement de nom de la Fondation, qui devient **ACTION ENFANCE**, pour mieux affirmer sa mission au service de l'enfance en danger et sa volonté de « permettre l'Enfance ». Les statuts de la Fondation ont été révisés en conséquence. Outre le changement de nom, cette refonte des statuts a permis également une évolution des règles de constitution du Conseil d'administration et de renouvellement des mandats des administrateurs, ainsi qu'une capacité nouvelle à abriter des fondations sous égide.

LES COMMISSIONS

Commission Éducative et Sociale

La commission est engagée dans la poursuite de la mise en conformité des procédures et processus éducatifs. Elle a ainsi prolongé cette année la démarche d'écriture des projets d'établissement et de réalisation de l'évaluation interne au sein de chaque établissement. Elle a également préparé les évaluations externes qui seront réalisées en 2014.

Commission Financière et Immobilière

Conformément aux principes de gouvernance réaffirmés dans le Projet de la

Fondation, la Commission Financière veille à ce que son patrimoine soit géré en « bon père de famille », excluant tout investissement dans des produits financiers à risque.

Elle a été particulièrement active lors de la réponse à l'appel d'offres du département de la Vienne, en vue de la construction d'un Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes. Elle a animé le groupe de travail qui a permis l'établissement du cahier des charges des futurs Villages et les plans détaillés d'une « maison type ».

Présageant d'un changement de modèle de financement des investissements immobiliers, elle a mis en place un partenariat de longue durée avec des bailleurs sociaux pour le financement et la construction des futurs Villages d'Enfants.

Commission Communication

La Commission Communication a notamment assuré l'étude du changement de nom de la Fondation.

Elle a par ailleurs validé les actions menées par la direction de la communication : le plan de communication et de marketing direct déterminant les politiques et opérations de collecte, les partenariats avec les entreprises, ainsi que le plan de notoriété destiné au grand public et au secteur de la Protection de l'Enfance.

LES COMITÉS TECHNIQUES

Par délégation du Conseil d'administration, les comités techniques sont amenés à engager des budgets et gérer des actions au nom de la Fondation.

Bourses

Le Comité des Bourses est dirigé par une équipe de quatre bénévoles au siège, s'appuyant sur un réseau de correspondants bénévoles de quarante personnes réparties sur l'ensemble du territoire. Son activité consiste à accompagner les étudiants orphelins de père et/ou de mère et à les soutenir financièrement dans leurs études. 136 jeunes ont ainsi pu être aidés par la Fondation.

Le montant total des bourses distribuées a été de 409 900 € en 2013, stable par rapport à 2012.

« Jeunes Majeurs » d'Île-de-France et de Touraine

L'activité des Comités Jeunes Majeurs doit, à terme, entrer dans le cadre du Service de Suite, mis en place fin 2013, afin de mieux suivre et de mieux aider des jeunes majeurs qui ont été accompagnés par la Fondation et sont à présent sortis des dispositifs des Villages et Foyers.



**ACTION ENFANCE A
OBTENU L'AGRÈMENT
DU COMITÉ DE LA
CHARTRE LE 24 AVRIL 2013,
POUR UNE PÉRIODE DE
TROIS ANS, CERTIFIANT LE
DON EN CONFIANCE.**

Mères éducatrices

Ce comité étudie les situations particulières des mères éducatrices, qu'elles soient toujours en activité ou à la retraite, afin de les aider à accueillir les enfants qu'elles ont accompagnés. Le montant total de l'allocation pour le logement des enfants est en diminution, à 176 000 € (-13 %, en lien avec l'évolution de la population des anciennes mères éducatrices.)

Actions extérieures

● Liban

La Fondation finance à hauteur de 80 % environ le Service de l'Enfant au Foyer (SEF), association créée en 1977 par Suzanne Masson. Le SEF soutient 75 familles (plus de 200 enfants) et, sous forme de bourses, 40 étudiants. À travers

son partenariat avec la Fondation Hariri, il vient également en aide à une quinzaine de familles de la région de Saïda.

L'aide apportée en 2013 est de 439 000 € (-19 %). Cette baisse est liée au choix du SEF de redéfinir sa mission et son projet. Le Conseil d'administration d'ACTION ENFANCE et celui du SEF ont initié une réflexion autour de l'avenir de cette activité, visant notamment à renforcer la recherche de partenaires libanais pour le SEF.

● Sénégal

La Fondation participe au soutien de 40 familles regroupant 150 enfants et 25 étudiants, principalement en Casamance et à Dakar. L'allocation affectée aux activités de la Fondation au Sénégal a été de 101 000 € (-11 %).

PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS AUX COMMISSIONS ET COMITÉS

Commission Audit et Risques

- Aude Guillemain (Présidente)
- Bruno de Charentenay
- Michel Marchais
- Bernard Pottier

Commission Éducative et Sociale

- Anne Floquet (Présidente)
- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

Commission Financière et Immobilière

- Bruno de Charentenay (Président)
- Bruno Giraud
- Michel Marchais

Commission Communication

- Catherine Boiteux-Pelletier (Présidente)
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Bruno Rime

Comité des Actions Extérieures

- Bruno de Charentenay (Liban)
- Bruno Giraud (Sénégal)
- Bruno Rime (Sénégal)

Le Président et le Directeur Général sont membres de droit de toutes les Commissions et tous les Comités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean-Pierre Conquet

Vice-président : Catherine Boiteux-Pelletier

Trésorier : Bruno de Charentenay

Secrétaire : Anne Floquet

ADMINISTRATEURS

- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Aude Guillemain
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Michel Marchais
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

- Claire Trouvé

Garant du Projet, le Conseil de la Fondation est composé de 12 membres répartis comme suit :

- **2 membres** au titre du collège des fondateurs
- **2 membres** au titre du collège des « Amis » de la Fondation
- **8 membres** au titre du collège des personnalités qualifiées

LE COMITÉ DE DIRECTION

LE COMITÉ DE DIRECTION SE COMPOSE DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF :

- Phong Alexandre Guillen, direction générale
- Nasser Néchar, direction administrative et financière
- Véronique Petit, direction des ressources humaines
- Sandrine Weltman, direction éducative
- Marc Chabant, direction de la communication et du développement.

ET DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT :

- Nasser Abdelaziz, Soissons
- Michel d'Aspe, Clairefontaine
- Aline Ballard, Ballancourt
- Yannick Bernier, Bar-le-Duc
- Stéphane Boksa, Cesson
- Marie-Claire Carof, Boissettes
- Chérifa Chambazi, Pocé-sur-Cisse
- Michel Delalande, Relais Jeunes Touraine
- Corinne Guidat, Melun - Passerelle
- Hervé Le Hoërff, Bréviandes
- Sandra Macé, Amilly
- Boris Papin, Mennecy - Évry
- Michel Puyraud, Amboise
- Maryse Péricat, Villabé

L'ANNÉE 2013 EN IMAGES



MARS

UN SITE INTERNET, NOUVELLE VERSION

La nouvelle version du site Internet d'ACTION ENFANCE est en ligne. Parmi les améliorations, une navigation plus simple, un contenu éducatif et audiovisuel plus riche ou encore des informations sur les partenaires de la Fondation. À l'instar de la Fondation, le site change de nom et devient www.actionenfance.org

REPOUSSER SES LIMITES

Six jeunes de la Fondation ont eu l'opportunité de vivre une expédition unique, tant sur le plan humain que sportif, dans le désert glacé de Laponie suédoise. Durant dix jours, charriant leurs vivres en ski de randonnée et traîneaux, ces jeunes gens ont inlassablement repoussé leurs limites dans l'effort et la vision du même but à atteindre, tout en restant solidaires les uns envers les autres... Entre les températures polaires avoisinant les -30 °C et les marches quotidiennes d'environ 16 km, ils ont réalisé une boucle de 90 km.



MAI

DONNER LE GOÛT DE LIRE

Le Prix Littéraire d'ACTION ENFANCE a été créé il y a quatorze ans à l'occasion des 40 ans de la Fondation, afin d'insuffler et de transmettre le goût de la lecture aux enfants et jeunes des Villages d'Enfants. L'ambition originelle de ce Prix a tenu ses promesses car ce sont 258 jeunes et enfants venus des dix Villages d'Enfants qui ont participé à la remise des prix le 29 mai au château de Pierrefonds lors de la cérémonie du 14^e Prix Littéraire.

Une sortie culturelle et animée durant laquelle les enfants ont découvert l'histoire de ce château du XII^e siècle et assisté à un spectacle de chevalerie et de voltige équestre.

NOTRE MAISON A 70 ANS

Association à l'origine de la Fondation ACTION ENFANCE, Notre Maison permet aujourd'hui de maintenir les liens entre les enfants élevés par Suzanne Masson et leur famille. Du 18 au 21 mai, l'association Notre Maison fêtait en grand nombre son 70^e anniversaire à Loglody dans l'accueillante maison « La Porte Ouverte ».

Trois générations se sont retrouvées avec émotion à cette occasion autour du souvenir de Suzanne Masson et de Bernard Descamps.

JUIN



LA FONDATION CHANGE DE NOM

Le Conseil d'administration a tranché : ACTION ENFANCE est le nouveau nom de la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants. Devenue nécessaire, cette nouvelle appellation vise à renforcer les moyens au service de la mission de la Fondation en faveur de l'enfance en danger en France. Seul le nom change, le Projet demeure : ACTION ENFANCE reste une Fondation reconnue d'utilité publique.

LE VILLAGE D'AMILLY FÊTE SES 10 ANS

Le Village d'Enfants d'Amilly, ouvert depuis 2003 dans le Loiret, a fêté le 28 juin, son dixième anniversaire. Pour l'événement, le Président de la Fondation, Jean-Pierre Conquet, et les trois anciennes directrices de l'établissement, étaient réunis. Les partenaires avec lesquels le Village collabore quotidiennement, tels que les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance, les instituteurs, les éducateurs des instituts médico-éducatifs, les psychologues, les représentants des services de soins, ou encore de l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) sont venus nombreux en ce jour de fête.

JUILLET



SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE



JUILLET

TOURNOI DE FOOTBALL INTERVILLAGES

À l'initiative de Laurent, un jeune accueilli au Village d'Enfants de Cesson, et d'Alison, une éducatrice, un tournoi de football interVillages a été organisé. Quatre établissements y ont participé, soit quarante enfants et dix éducateurs. Après une compétition très serrée, l'équipe de Mennecy a remporté le tournoi face à Cesson. Chaque participant s'est vu remettre une médaille et le meilleur buteur de chaque équipe a reçu un ballon.

SE MESURER À LA MER...

Grâce au soutien des donateurs de la Fondation, neuf jeunes du Foyer de Mennecy accompagnés de deux éducateurs ont navigué pendant une semaine à bord d'un voilier de 22 mètres entre les îles bretonnes. Bien plus que des vacances, cette aventure avait pour but d'initier les jeunes aux plaisirs et aux contraintes de la vie à bord, dans un groupe humain en huis clos, où l'on ne peut échapper ni à soi-même ni aux autres et où l'effort de composition avec le groupe et de contrôle de ses propres réactions est permanent. Les rudiments de la navigation faisaient bien sûr partie de l'apprentissage. Un exemple parmi d'autres : la Fondation veille à ouvrir les jeunes à ce type d'expérience qu'ils ne pourraient connaître sans le soutien de nos donateurs.

APRÈS-MIDIS DE RETROUVAILLES POUR LES ANCIENS DES VILLAGES

Les enfants et jeunes ayant vécu aux Villages d'Enfants de Boissettes, Cesson, Pocé-sur-Cisse et Amboise entre 1981 et 2007 et faisant partie de l'échantillon d'anciens enquêtés dans le cadre de notre recherche « Que sont-ils devenus ? » ont été conviés à une après-midi de retrouvailles en compagnie de leur conjoint et de leurs enfants. Autour d'un grand goûter organisé dans leur Village, ils ont retrouvé avec émotion leurs souvenirs, leurs camarades, leurs éducatrices, des années après. Ils ont montré à leurs enfants la maison où ils ont grandi, présenté leur famille, donné des nouvelles et échangé sur leur situation actuelle. La plupart d'entre eux sont repartis avec des photos du temps de leur séjour au Village. Le succès de ces après-midis nous encourage à en organiser d'autres tant elles vont dans le sens que la Fondation entend donner aux relations avec chacun, après le placement.

SEPTEMBRE

FEU VERT POUR LE 11^e VILLAGE D'ENFANTS

Le président du Conseil général de la Vienne, Claude Bertrand, a donné son feu vert à ACTION ENFANCE pour le projet de création d'un Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes. Le 11^e Village d'Enfants de la Fondation accueillera 48 enfants dans cette commune rurale dès la rentrée 2016. Ce projet est financé grâce aux dons, en partenariat avec le Conseil général de la Vienne.

OCTOBRE

AMIS ET BIENFAITEURS

Le 16 octobre, ACTION ENFANCE réunissait à Paris ses amis et bienfaiteurs autour de la projection du documentaire retraçant l'Odyssée polaire des six jeunes de la Fondation, en compagnie de Marie Derain, Défenseure des enfants.

NOVEMBRE

DES PARTENAIRES FIDÈLES

La société France Trampoline a fait don à la Fondation de 22 grands trampolines neufs, tout équipés, de 3,60 mètres de diamètre. Deux trampolines ont été expédiés par ses soins dans chaque Village d'Enfants, pour la plus grande joie des petits et des grands. En cette fin d'année, les partenaires historiques de la Fondation, Groupauto et Léon de Bruxelles ont, une fois encore, mis sur pied de généreuses opérations de collecte au profit d'ACTION ENFANCE.

DÉCEMBRE

MARC LIÈVREMONT, GÉNÉREUX PARRAIN DE LA FONDATION

Ancien sélectionneur de l'équipe de France de rugby et parrain d'ACTION ENFANCE depuis dix ans, Marc Lièvreumont a fait preuve d'une grande générosité en reversant à la Fondation l'intégralité des droits d'auteur de son livre *Cadrages et débordements*, publié en février 2012. Totalement investi dans la cause de la Fondation, il fait découvrir sa passion du rugby aux enfants à qui il rend visite dans les Villages d'Enfants, prête volontiers son image et aide à la mise en relation avec de nouveaux partenaires.

2



LES ENFANTS PLACÉS À LA FONDATION, QUI SONT-ILS ?



COMPRENDRE LA SPÉCIFICITÉ DU PLACEMENT AUPRÈS D'ACTION ENFANCE

CHAQUE ANNÉE, ACTION ENFANCE ACCOMPAGNE DANS SES VILLAGES ET FOYERS PRÈS DE 700 ENFANTS ET ADOLESCENTS, MALTRAITÉS

PAR NÉGLIGENCE, ABSENCE DE SOINS, VIOLENCES PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE, ET CONFIÉS À LA FONDATION SUITE À UNE DÉCISION DE JUSTICE DANS LE BUT DE LES PROTÉGER. DEPUIS SA CRÉATION EN 1958, ACTION ENFANCE S'EST DONNÉ POUR MISSION D'ACCUEILLIR DES FRÈRES ET SŒURS, AFIN DE LEUR PERMETTRE DE GRANDIR ENSEMBLE ET DE MAINTENIR UN LIEN FRATERNEL, MALGRÉ LA SÉPARATION D'AVEC LEURS PARENTS.

ACCUEIL DES ENFANTS : CLÉ N° 1, LA FRATRIE

« Dans le schéma départemental de protection de l'enfance, nous sommes clairement identifiés comme une structure d'accueil de fratries, souligne Yannick Bernier, Directeur du Village d'Enfants de Bar-le-Duc. Nous préservons, tant que possible, les places disponibles pour accueillir ensemble les frères et sœurs dans un contexte le plus proche possible du schéma familial. » Le placement est une situation violente pour les enfants. Les frères et sœurs sont le seul lien continu avec leur vie antérieure, mais ce lien fraternel n'est jamais simple à entretenir, voire à (re-)construire. Accueillir une fratrie dans un Village ne signifie pas toujours la loger dans la même maison. En fonction de leur histoire, des relations établies, des difficultés qu'ils doivent surmonter, certains frères et sœurs ne peuvent pas vivre ensemble. « Même si ces situations sont minoritaires, nous faisons en sorte de maintenir les liens précieux existants, à travers des activités communes comme les repas ou les sorties et les loisirs », poursuit-il. « Sur seize fratries, cinq ont été réparties dans des

maisons différentes, complète Hervé Le Hoërff, Directeur du Village d'Enfants de Bréviandes. Quand nous repérons des difficultés de remembrement de fratrie, notre mission est de veiller au bien-être de l'enfant, tout en respectant le Projet de la Fondation. Chaque situation nécessite une attention continue. »

Après plusieurs mois ou plusieurs années d'accompagnement éducatif, les regroupements de frères et sœurs se concrétisent plus facilement. À Pocé-sur-Cisse, par exemple, treize enfants ont changé de maison au cours de l'année 2013, afin de se retrouver entre frères et sœurs sous le même toit. « C'est un travail de longue haleine, qui requiert beaucoup d'observation et de préparation pour réussir à rapprocher des enfants dont les liens fraternels ont été altérés », estime Chérifa Chambazi, Directrice du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse. Les « séjours fratries », qui consistent à regrouper pendant quelques jours des frères et sœurs qui ne vivent pas dans la même maison ni parfois dans la même structure d'accueil, constituent une étape importante dans ce processus. Ils permettent aux enfants de se forger des souvenirs communs et des attaches dans un environnement différent



de l'établissement qui les accueille mais toujours avec la présence bienveillante et rassurante de professionnels du Village qui les accompagnent.

LA MAISON, UN ENJEU ÉDUCATIF

Spécificité du modèle éducatif de la Fondation, les Villages d'Enfants se caractérisent par un accueil de type familial dont le cadre est une maison en tout point comparable à une maison familiale. Conçues comme un outil éducatif, les maisons facilitent le travail des éducateurs. « La différence est frappante quand des enfants arrivent d'un foyer où tout fonctionne de manière plus



collective. Ils n'ont aucune conscience de l'espace personnel. Mais en peu de temps, ils s'approprient les lieux, les objets... La maison les apaise et les rassure », observe Nasser Abdelaziz, Directeur du Village d'Enfants de Soissons. La présence permanente de l'éducatrice ou de l'éducateur familial est une autre caractéristique forte. Les professionnels sont présents sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et entièrement tournés vers les enfants. Le quotidien partagé apporte à l'enfant des repères stables qui le placent dans un plus grand confort psychologique. Ce sont eux, professionnels investis, qui préparent les repas, accompagnent les enfants à l'école ou à leurs activités extérieures, veillent aux devoirs et au coucher. Ce sont eux, encore, qui assurent les liens avec l'extérieur (enseignants, médecins, loisirs...). Au sein de la maison, chaque enfant a sa chambre, qu'il peut personnaliser librement. La stabilité de l'espace de vie (ne pas changer de chambre sans impératif éducatif) comme celle des professionnels ●●●



CHÉRIFA CHAMBAZI,
DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS
DE POCÉ-SUR-CISSE

PRENDRE EN COMPTE LE PROJET DE CHAQUE ENFANT

« Nous avons beaucoup mis l'accent sur l'équipe, l'enfant et la famille, grâce au projet personnalisé de l'enfant, en le reliant à l'ordonnance du juge.

Avec l'éducatrice ou l'éducateur familial, l'équipe de direction et la psychologue mènent un travail approfondi pour chaque enfant et son devenir en répondant aux questions suivantes : D'où vient-il ? Où en est-il ? Où sera-t-il possible de l'emmener ? En prenant également mieux en compte la place de chacun dans la fratrie, ce projet personnalisé de l'enfant, très pointu, a débouché sur un « projet pavillon ». Il permet aux binômes d'éducatrice/éducateur familiaux d'être en parfaite cohérence dans l'accompagnement de chaque enfant. Et si un éducateur remplaçant doit intervenir, il peut prendre connaissance de ces projets individuels et s'intégrer rapidement à la maison et aux enfants. »



BORIS PAPIN,
DIRECTEUR DU FOYER DE JEUNES
LE PHARE-MENNECY-ÉVRY

LE PLACEMENT : UNE MESURE DE PROTECTION

« Au quotidien, si un ado a fait une fugue, nous sommes obligés d'expliquer à l'extérieur (aux établissements d'enseignement, aux gendarmes...), que nous accueillons des enfants placés au titre de la Protection de l'Enfance, car ils ont été identifiés comme étant en danger, et non parce qu'ils ont commis des actes délictuels. Nous devons casser les représentations. Beaucoup de gens confondent le Foyer avec un centre de prévention pour délinquants juvéniles. C'est dur pour les jeunes, qui le ressentent parfois cruellement ! »



Maintien des liens avec les professionnels, sécurité et stabilité des équipes auprès des enfants : le Village d'Enfants offre un environnement solide qui permet de s'installer et de grandir. »

Stéphane Boksa, Directeur du Village d'Enfants de Cesson

COMPRENDRE LA SPÉCIFICITÉ
DU PLACEMENT AUPRÈS
D'ACTION ENFANCE



ALINE BELLARD,
DIRECTRICE DU VILLAGE
D'ENFANTS DE BALLANCOURT

**DANS UN VILLAGE
D'ENFANTS PENDANT
PRÈS DE 18 ANS**

« Lorsque Manon est arrivée au Village d'Enfants, accompagnée de son frère et de sa sœur, elle n'avait que 18 mois. Elle a aujourd'hui 21 ans et, malgré des moments difficiles, les trois enfants ont su construire un lien fort entre eux et avec leur Village. Pendant quinze ans, la permanence de l'accompagnement et la stabilité des adultes autour de ces jeunes ont été des repères incontestables. Bien qu'elle ait quitté le Village depuis trois ans, Manon continue d'y venir régulièrement, pour voir son frère et sa sœur, pour retrouver « sa » maison, les lieux de son enfance. Pour ces enfants ayant passé leurs premières années au Village, nous sommes les dépositaires de leur histoire. »



autour des enfants sont des éléments fondamentaux de confort et de sécurité pour créer des repères et se reconstruire.

**ACCUEILLIR DANS
LA DURÉE, ACCOMPAGNER
SUR LE LONG TERME**

Alors que la durée moyenne d'un placement dans le cadre de la Protection de l'Enfance est de treize mois toutes structures confondues⁽¹⁾, la durée de placement dans les Villages d'Enfants de la Fondation est en moyenne de cinq ans. Certains enfants sont accueillis tout petits et jusqu'à leur majorité. En offrant la possibilité d'un accueil dans la durée et en mettant en place des conditions de stabilité, la Fondation procure à ces jeunes un environnement sécurisant. « Nous sommes clairement repérés comme intervenant sur le long terme avec des situations dégradées. Si l'Aide Sociale à l'Enfance a un placement avec éventualité de retour dans l'année, ce n'est pas à nous qu'elle confiera les enfants », analyse Michel Puyraud, Directeur du Village d'Enfants d'Amboise.

Afin de les accueillir de manière optimale, la Fondation développe des stratégies, sans déroger à ses principes fondamentaux. Pour les maisonnées ayant tendance à vivre au rythme des plus petits, certains Villages d'Enfants installent les plus grands dans une maison séparée mais proche. À Soissons,

par exemple, trois maisons du quartier des Pampilles, distant de quelques centaines de mètres du Village d'Enfants, ont été transformées en site pour adolescents et jeunes majeurs et permettent de développer spécifiquement l'apprentissage de l'autonomie. « C'est un sas, une marque symbolique du passage de l'enfance à l'adolescence au sein de l'établissement, indique Nasser Abdelaziz. Cela nécessite parallèlement de travailler au maintien du lien avec les frères et sœurs restés dans le Village. » Les enfants grandissent et doivent, un jour, quitter le Village d'Enfants. « Ces moments sont difficiles pour tous, éducateurs et enfants, et génèrent parfois beaucoup d'angoisses. Nous devons travailler à rendre cette période de transition plus acceptable pour les uns et les autres, en amenant les grands ados à se projeter sereinement dans l'avenir et dans "l'après Village" », souligne Stéphane Boksa, Directeur du Village d'Enfants de Cesson. Les liens de confiance qui se sont construits permettront ce travail de détachement nécessaire, afin d'éviter les sentiments de rupture trop souvent rencontrés au fil des histoires de chacun.

**GÉRER LA RELATION
FAMILIALE**

Pour de multiples raisons liées à la situation familiale ou à l'état de santé des parents, les enfants qui sont

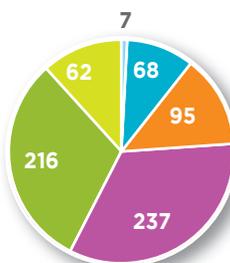


[1] Source : ONED 2009.

LE PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS



Cette mixité quasi parfaite de la population accueillie se retrouve à tous les âges et dans tous les établissements d'ACTION ENFANCE. Elle indique que la maltraitance sur enfant par négligence, absence de soins, violences physique et psychologique frappe indifféremment les filles et les garçons.



RÉPARTITION DES JEUNES PAR ÂGE

L'accueil des enfants d'âge primaire (6-10 ans) et collège (11-15 ans) représente les trois quarts de la capacité des Villages d'Enfants. À noter : quatre jeunes majeurs sont toujours dans le Village qui les accueille depuis leur enfance.



663 enfants sont accueillis avec leurs frères et sœurs, sauf exception, dans le même Village.

Les rares cas de fratries réparties entre deux établissements (8 au total) s'expliquent par l'âge des aînés, accueillis en Foyers et non plus dans leur Village d'Enfants d'origine. La spécificité de l'accueil de la Fondation est clairement lisible.



9/10

ENFANTS ONT AU MOINS UN DE LEURS PARENTS

29 sont orphelins de mère ;
28 sont orphelins de père ;
13 sont orphelins des deux parents.

3/4 SOIT **517 ENFANTS ONT VÉCU DE 2 À 6 PLACEMENTS AVANT D'ÊTRE ACCUEILLIS PAR LA FONDATION**

Seulement 1 enfant sur 4 est accueilli par la Fondation à l'occasion d'un premier placement.

Pour 1 enfant sur 2, il s'agit déjà du deuxième placement.
5 enfants vivent à la Fondation leur 6^e placement.



1/8

ENFANT RETOURNE DANS SA FAMILLE

Sur les **196 départs** d'enfants et de jeunes de nos Villages et Foyers en 2013 :

85 sont retournés dans leur famille ;

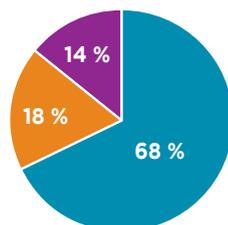
31 sont dans un établissement, hors ACTION ENFANCE ;

25 sont dans une famille d'accueil, hors ACTION ENFANCE ;

33 sont majeurs indépendants ;

22 sont dans d'autres situations.

RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES JEUNES SCOLARISÉS



Cette répartition est stable par rapport aux années précédentes. Les jeunes de nos Villages et Foyers optent de préférence pour des filières scolaires courtes de type lycée professionnel, BEP, CAP, leur permettant d'accéder rapidement au marché du travail. Seuls 9 d'entre eux sont scolarisés à l'université ou dans une école d'enseignement supérieur.

COMPRENDRE LA SPÉCIFICITÉ
DU PLACEMENT AUPRÈS
D'ACTION ENFANCE



SERVICE DE SUITE

Pour ACTION ENFANCE, il est impensable de couper les ponts parce que le jeune a 18 ou 21 ans et qu'il ne peut plus être pris en charge dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Pour ces jeunes, le Village ou le Foyer qui les a accueillis doit rester un point d'ancrage. C'est pourquoi la Fondation a mis en place, en 2013, le Service de Suite.

Ce nouveau service repose sur une équipe de quatre éducateurs et un coordinateur qui traitent et gèrent les demandes émanant de toute personne ayant séjourné à la Fondation. Il a pour objectif d'aider ponctuellement les jeunes qui le sollicitent à trouver un logement ou une formation, d'apporter une aide matérielle pour faciliter le quotidien, cofinancer un permis de conduire... Il oriente, renseigne sur les dispositifs publics d'aide et les complète éventuellement.



confiés à la Fondation ne retourneront jamais, pour un grand nombre d'entre eux, dans leur famille. Néanmoins, conformément aux lois de 2002 et de 2007 réformant la Protection de l'Enfance, les équipes éducatives s'efforcent d'impliquer, autant que possible, les parents dans les décisions de tous ordres concernant la vie scolaire ou extrascolaire et la santé de leurs enfants. « *Nous suppléons la fonction parentale, nous ne nous substituons pas aux parents. Le rôle des équipes éducatives est de rappeler régulièrement la place des parents, surtout quand ces derniers n'ont pas de droit de visite* », explique Michel d'Aspe, Directeur du Foyer d'accueil et d'orientation de Clairefontaine. À titre expérimental, le Village d'Enfants de Bréviandes travaille déjà sur le modèle de la référence unique « enfance - familles » en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Aube.

Les éducatrices et éducateurs familiaux sont des professionnels qui savent se positionner en suppléance des fonctions parentales, sans remplacer ou écarter les parents. Des rencontres, le temps d'un déjeuner en famille, ou des séjours permettant de partager le quotidien en



Le Foyer de Clairefontaine a mis en place un « séjour famille » à la Châtellenie : une mère a partagé quatre jours avec ses deux filles, selon le principe de parentalité accompagnée par des éducateurs qui participent à ce travail de renforcement du lien et de la place de chacun.



SANDRA MACÉ,

DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS D'AMILLY

TROIS PETITES FILLES RETROUVENT LEUR PÈRE

« À partir de 2012 et pendant toute l'année 2013, nous avons accompagné un père dans la construction des liens avec ses trois petites filles. Aujourd'hui, il a obtenu juridiquement un droit de visite et d'hébergement à son domicile. C'est une réussite pour l'équipe. Dans ce couple séparé, le père n'avait pas les clés pour s'occuper de ses filles. Peu à peu, au fil des visites, lors de temps de plus en plus longs passés avec ses enfants en présence de leur éducateur familial, il a appris à les connaître, à comprendre leurs manières d'agir, leurs angoisses... En partageant le quotidien avec lui, notamment à l'occasion d'un week-end dans un gîte loué par la Fondation, l'équipe éducative l'a aidé à trouver ses repères, à reconstruire le lien paternel. Pour les enfants, la présence de l'éducateur familial pendant ces rencontres a toujours été un élément rassurant. »

présence d'un éducateur, sont organisés en fonction des situations, afin d'aider à reconstruire le lien parents-enfants. « Pour autant, tous les enfants n'aspirent pas à retourner chez leurs parents », rappelle Stéphane Boksa. Et insistant sur la philosophie de la Fondation à cet égard, Boris Papin, Directeur du Foyer de jeunes du Phare-Mennecy complète : « Le retour en famille n'est pas un objectif mais un moyen au service de l'éducation des enfants et de leur bien-être. »

DES PROBLÉMATIQUES PLUS LOURDES À PRENDRE EN CHARGE

L'enjeu pour les équipes éducatives est d'aider ces jeunes à se construire un avenir, sachant que la plupart d'entre eux ne pourront compter sur aucun soutien extérieur après le placement. « L'accompagnement que nous apportons au quotidien doit aider les enfants à se projeter dans l'avenir », indique Marie-Claire Carof, Directrice du Village d'Enfants de Boissettes. « C'est pourquoi nous sommes particulièrement vigilants sur les questions de la formation scolaire et professionnelle. » Il convient en effet

de préparer ces enfants et ces jeunes, plus rapidement que ceux de leur âge, à vivre de manière autonome, à trouver un emploi et un logement qui assureront leur insertion sociale.

Or, parallèlement, les jeunes confiés à la Fondation présentent aussi de plus en plus de difficultés d'adaptation et de troubles du comportement. Entre 20 et 50 % des enfants accueillis par la Fondation peuvent faire l'objet d'une reconnaissance de handicap ou témoignent de troubles du comportement, d'« états limites » ou d'une violence qui rendent les relations sociales et la scolarisation difficiles. Cela nécessite un ajustement permanent des équipes éducatives et peut poser des problèmes de prise en charge, quand le relais du soin est insuffisant.

Le maintien dans le milieu scolaire ordinaire est un combat. « Un enfant placé a moins de chances qu'un autre de suivre une scolarité normale. Nous veillons aux apprentissages, pour les emmener au maximum de leurs possibilités et pour qu'ils ne soient pas orientés trop vite vers un institut médico-éducatif », plaide Sandra Macé, Directrice du Village

d'Enfants d'Amilly. « Les jeunes que nous accueillons aujourd'hui sont dans des situations de plus en plus précaires, avec des problèmes psychologiques importants, confirme Michel Delalande, Directeur du Relais Jeunes Touraine. Travailler avec eux et les intégrer dans la vie professionnelle devient de plus en plus complexe. »

Autre sujet de complexité, l'augmentation importante des jeunes mineurs étrangers isolés. Une problématique particulièrement présente au Foyer La Passerelle, où ils représentent la moitié de l'effectif. « Ces mineurs, arrivés sur le territoire français sans que l'on sache comment, sont sans papiers, sans famille. Ils racontent leur histoire mais on ne sait pas si elle est exacte. Ils ne parlent pas toujours français, leur culture est différente. Leur arrivée en grand nombre nous demande d'adapter nos pratiques éducatives », témoigne Corinne Guidat, Directrice du Foyer d'Adolescents de la Passerelle. Pour ajuster l'accompagnement éducatif à ces jeunes, des formations spécifiques vont être mises en place, axées notamment sur les différences culturelles. ■

UNE RECHERCHE-ACTION COMMANDITÉE PAR ACTION ENFANCE

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ÉTUDE SONT PRÉSENTÉS DANS *GRANDIR ENSEMBLE* N° 83 DE SEPTEMBRE 2014
À DÉCOUVRIR SUR WWW.ACTIONENFANCE.ORG

QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS DES VILLAGES D'ENFANTS ?

QUE SONT DEVENUS LES ENFANTS ET LES JEUNES ACCUEILLIS PAR LA FONDATION DE 1981 À 2007 ?

LE DEVENIR DES ENFANTS PLACÉS EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE D'ACTION ENFANCE QUI A CONFIE À UNE ÉQUIPE DE SOCIOLOGUES - CHERCHEURS DU CREAS (ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TRAVAIL SOCIAL - ETSUP) DE PARIS ET DU LABORATOIRE D'ÉTUDES, RECHERCHE ET FORMATION EN ACTION SOCIALE (LERFAS) DE TOURS UNE ÉTUDE BASÉE SUR LE MODE DE LA RECHERCHE-ACTION IMPLIQUANT LA PARTICIPATION DE SALARIÉS.



un des défis de cette recherche, une fois défini l'échantillon à enquêter, a consisté à retrouver les jeunes, aujourd'hui adultes, qui ont séjourné à la Fondation pendant cette période. Reconstituer les coordonnées à partir des fichiers et des contacts conservés par les personnels à la retraite, s'apercevoir que plus de la moitié de ces adresses sont caduques, reprendre contact, présenter la démarche : cette mission d'approche a été assurée par des collaborateurs volontaires des Villages d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, Amboise, Cesson et Boissettes, les quatre établissements retenus comme cadre de l'enquête. Des après-midis de retrouvailles ont été organisés dans les Villages à cette occasion pour permettre de renouer les liens et de faire se rencontrer anciens et « enfants » actuels de la Fondation. Sur un échantillon initial de 328 personnes⁽¹⁾, 122 personnes ont finalement constitué le terrain de l'enquête. Âge moyen : 30 ans, durée du placement : 8,7 années.

(1) Critères : être entré dans un Village après le 1^{er} septembre 1981 et sorti avant le 1^{er} juillet 2007, et y être resté au moins deux ans.



L'EXPÉRIENCE VÉCUE

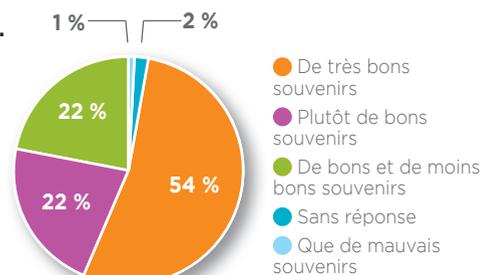
● **Ils sont arrivés en moyenne à l'âge de 8 ans** dans le Village, le plus souvent, d'une famille d'accueil ou d'une autre institution. Le placement était dû à de graves problèmes familiaux : familles en grande difficulté, absence de soins, négligence, violences physique et psychologique, abus sexuels.

● **74 % ont été accueillis avec leurs frères et sœurs**, ce qui représentait pour 90 % d'entre eux un point essentiel, d'autant que près de la moitié de ces fratries vivaient séparées avant d'être accueillies dans le Village. Le placement a ainsi permis de renouer un lien fraternel, de revivre une enfance commune avec ses frères et sœurs, lien qui perdure majoritairement.

● **Pour 58 %, l'accueil** par la Fondation, avec les autres membres de la fratrie, **est intervenu au bon moment.**

● **Vivre avec des enfants** ayant vécu des situations semblables à la leur, a permis par ailleurs de ne pas se sentir seul, parfois même de se comparer et de **relativiser sa propre situation.**

QUEL SOUVENIR GARDEZ-VOUS DE VOTRE ACCUEIL AU VILLAGE D'ENFANTS ?





J'ai été heureuse au Village, j'ai plutôt le sentiment d'avoir eu une enfance heureuse. Et si j'en suis arrivée là, c'est grâce à nos (mères) éducatrices et c'est aussi grâce à la vie dans le Village. »

Je suis resté dix ans à Pocé, puis je suis allé au Relais Jeunes Touraine à Amboise. À 16 ans, j'ai eu un CAP vente. Ensuite, j'ai commencé un tour de France avec les Compagnons du Devoir, dans la charpente, grâce aux relations du directeur du Village. À 18 ans j'ai eu mon brevet professionnel. »

J'ai redoublé une classe en arrivant au Village. Après, j'ai été plutôt bonne élève. Pendant un temps, j'ai voulu faire la filière BEP, bac pro, mais le directeur du Village m'a dit, non, tu es tout à fait capable d'aller en seconde ! J'ai fait un bac SMS*, et maintenant je suis infirmière. »

Je voulais être maman, mais je me suis posé beaucoup de questions : si je serais une bonne mère, etc. Ma plus grande crainte reste que l'on m'enlève mes enfants. »

* Sciences et techniques Médico sociales.



LE DEVENIR DES ENFANTS ACCUEILLIS

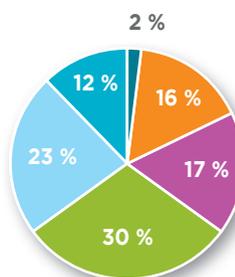
La moitié des anciens ont fondé une famille ; les femmes de l'enquête étant plus nombreuses (56 %) que les hommes (31 %) à être en couple. À noter que ces données ne sont pas très différentes des moyennes nationales au vu des tranches d'âge concernées par l'enquête. Ils sont 32 % à ne pas avoir d'enfant, en grande majorité les hommes, ce qui reste cohérent avec la moyenne d'âge de l'échantillon de 30 ans. 24 % ont deux enfants et

18 % ont un enfant, 8 % en ont 3. Là encore, les femmes ont plus d'enfants que les hommes de l'étude. Beaucoup expriment le désir d'avoir des enfants, associé à deux craintes : celle de ne savoir bien s'en occuper et celle de se les faire enlever par les services sociaux. La peur de reproduire ou de voir reproduites les situations familiales qu'ils ont vécues est assez présente, tant dans les questionnaires que dans les entretiens.

● **Par ailleurs, 75 % des hommes ont un emploi, contre 60 % des femmes.** Là encore, comparé aux moyennes nationales, le fait d'avoir été placé ne modifie pas notablement la situation par rapport à l'emploi pour les catégories socioprofessionnelles concernées. En effet, si le niveau de diplôme des anciens ayant participé à l'enquête est inférieur aux moyennes nationales, et que l'on remarque qu'un ancien sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté, cela reste fortement corrélé au niveau d'études des parents, à leur CSP majoritairement très modeste, et à l'âge de l'enquête (56 % des moins de 25 ans ont un revenu inférieur à 1 000 euros).

● **Néanmoins, la précarité cumulée à l'isolement reste une situation minoritaire.** 80 % des anciens affirment avoir des parents et des amis proches qui peuvent les soutenir en cas de besoin. Au moment de leur départ de la Fondation, 75 % des jeunes pensaient avoir quelqu'un sur qui compter, très souvent des personnes à l'intérieur du Village d'Enfants.

NIVEAU DE DIPLÔME DES RÉPONDANTS



- BEPC, CAP, BEP, dernière année CAP, BEP, 1^{ère} et 2^{ème} lycée.
- Bac général, pro, technique, brevet pro, classes terminales bac, 1^{ère} et 2^e années fac.
- 1^{ère} et 2^e années CAP, CFA, BEP.
- Aucun diplôme, sortie en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, SES, CPPN, etc.
- Diplôme post-bac validé.
- Non communiqué.

3



LA FONDATION INNOVE

UNE ADAPTATION CONTINUE AUX ENJEUX

LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EST EN ÉVOLUTION.

ACTION ENFANCE MET EN PLACE DES PROGRAMMES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS.



La mission d’ACTION ENFANCE en 2013 s’inscrit dans un secteur en mutation, à plus d’un titre.

● **Sur le plan territorial, les Conseils généraux évoluent dans leur approche de l’accompagnement des enfants et des jeunes placés.** Dès 2013, le transfert de délégation vers les acteurs privés de la Protection de l’Enfance, et donc notamment à la Fondation ACTION ENFANCE, s’est confirmé. Ainsi, la référence unique⁽¹⁾ est déjà en place dans l’Aube, au Village d’Enfants de Bréviandes.

● **L’évolution de la situation des enfants placés.** Les placements plus tardifs induisent des difficultés psychologiques plus grandes chez les jeunes, qui présentent des troubles du comportement plus nombreux et plus marqués au fil des années. L’accompagnement qu’offre la Fondation s’en trouve transformé, nécessitant d’intégrer davantage le soin dans sa prise en charge, au-delà de sa mission éducative.

● **La formation des personnels éducatifs et l’adéquation aux besoins d’ACTION ENFANCE.** Les jeunes éducateurs ont reçu une formation technique

solide qui fait d’eux des spécialistes dans le domaine de l’éducation, du handicap ou de la pratique sportive mais les éloigne de l’accueil de type familial dans de petites unités de vie qui est la marque de la Fondation. Un accompagnement particulier des professionnels des Villages d’Enfants et Foyers doit donc être mis en œuvre pour apporter ces compétences spécifiques et partager le Projet de la Fondation.

UN PLAN D’ORIENTATION À CINQ ANS, DES AVANCÉES DÈS 2013

Face à ces changements d’ordre structurel et sectoriel, le Conseil d’administration de la Fondation a adopté, en 2013, un plan d’orientation à cinq ans qui dessine la feuille de route de la Fondation.

1 Réaffirmer et reformuler les intuitions éducatives

Transmettre et faire vivre le Projet de la Fondation ACTION ENFANCE est un travail permanent et récurrent. À mille lieues des recettes toutes faites ou du « prêt-à-éduquer », les éducatrices et éducateurs familiaux doivent savoir s’approprier les outils dont ils disposent (Projet de la Fondation, projet d’établissement, projet

personnalisé de l’enfant, etc.) pour adapter leur professionnalisme à chaque enfant, à chaque jeune. C’est ainsi qu’en mettant du sens, en mettant de soi, se concrétise la notion de professionnel engagé.

L’une des grandes actions dans ce domaine est la formation des professionnels. Depuis trois ans, la direction éducative de la Fondation développe des formations transversales mettant en œuvre la possibilité d’échanger et de partager les pratiques entre établissements. Elles sont animées par des intervenants extérieurs, qui ont été formés aux outils de la Fondation et les utilisent pendant les sessions. Deux thématiques ont été élaborées : « Les écrits professionnels » et « Secret professionnel et partage de l’information à caractère secret ».

Le plan de formation proposé par la Fondation aux équipes éducatives comprend également des formations collectives réalisées à la demande des Villages et Foyers, en lien avec leurs sujets de préoccupation du moment, et des formations spécifiques demandées individuellement par les professionnels. La Fondation porte particulièrement ses efforts sur les formations qualifiantes, notamment à travers la VAE⁽²⁾. ACTION ENFANCE sait aussi être innovante, comme en témoigne la



“
La formation continue proposée aux éducateurs familiaux vise à adapter au plus juste les compétences éducatives à la spécificité du quotidien partagé.

Sandrine Weltman, Directrice Éducative

création du Service Renfort, qui propose un parcours en quatre ans à des chefs de service souhaitant devenir directeurs ou des éducateurs souhaitant évoluer vers le poste de chef de service au sein d'un Village d'Enfants ou d'un Foyer d'adolescents.

Autre action phare mise en œuvre en 2013 : la production de connaissances, à travers la conduite de deux recherches dont l'objectif est d'identifier les forces et les faiblesses de la spécificité de l'accueil par la Fondation et de participer activement à la réflexion globale sur la Protection de l'Enfance en France. Ces deux études ont été menées par des chercheurs en sociologie faisant collaborer les professionnels et les enfants de la Fondation qui le souhaitent. Les Villages d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, Amboise, Cesson et Boissettes sont associés à l'enquête « Que sont-ils devenus ? » sur le devenir des jeunes sortis de nos établissements. La recherche sur l'accueil de type familial implique les Villages d'Enfants de Soissons, Amilly, Villabé et Ballancourt.

• L'enquête « Que sont devenus les » ●●●

(1) Le référent unique doit assurer la coordination du parcours de l'enfant et la participation des parents.
(2) Valorisation des acquis de l'expérience.



CONFORMITÉ

À l'issue de l'évaluation interne menée par chaque établissement, un rapport de synthèse a été produit à l'échelle de la Fondation. Au global, la Fondation obtient la note de 6,5 sur 10 (239 points sur 369). Les meilleurs scores sont obtenus dans le domaine de la promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale, ainsi que dans la personnalisation de l'accompagnement. La formation « Repères dans la relation éducative », programmée pour le second semestre 2014, vise notamment à améliorer les deux autres domaines, dans lesquels les résultats obtenus sont un peu plus faibles.

BILAN GLOBAL DE L'ÉVALUATION INTERNE

Extrait du rapport d'évaluation interne de la Fondation

NOTE 1 : sur la protection et la prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers



NOTE 2 : sur la garantie des droits et la participation des usagers



NOTE 3 : sur la personnalisation de l'accompagnement



NOTE 4 : sur la promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale



TOTAL

■ Note atteinte par la Fondation
■ Note maximale



LA FONDATION
ÉVALUE SON ACTION



VILLAGE ET MAISON TYPES

Un groupe de travail composé de Bruno Giraud, Administrateur de la Fondation et architecte, d'Yvon Taussac, Chef de service au Village d'Enfants de Cesson, de Marie-Claire Carof, Directrice du Village d'Enfants de Boissettes, de Sandrine Weltman, Directrice Éducative, de Marc Chabant, Directeur de la communication, et de Phong Guillen, Directeur général, s'est constitué, en décembre 2012, pour élaborer le schéma d'une maison-type. Celle-ci sera déclinée dans les futurs Villages d'Enfants. Élément central de cette réflexion : la taille des maisons. Elles doivent accueillir au maximum six enfants et ne pas excéder 170 m². Au-delà, la réglementation concernant les établissements recevant du public oblige à concevoir des aménagements difficilement compatibles avec le modèle « familial » de la Fondation.



anciens de la Fondation ? » (voir page 20) met le projecteur sur la validité des concepts de Village d'Enfants et de placement en fratries sur la base du quotidien partagé.

- L'étude « L'accueil de type familial à la Fondation » vise à élaborer une définition et une compréhension commune du modèle d'accompagnement des enfants dans les Villages aujourd'hui, en croisant le point de vue des professionnels et celui des enfants (les plus de 8 ans qui le désiraient ont pu participer à l'étude).

L'enjeu de ces recherches est de faire remonter la parole des enfants et des jeunes accueillis ainsi que le témoignage de professionnels, dans le but d'améliorer l'accueil des enfants confiés à la Fondation.

2 Structurer l'organisation et les équipes

Ce deuxième axe du plan d'orientation vise la professionnalisation des équipes et la recherche d'équilibre entre professionnalisme et engagement, tout en répondant aux évolutions du secteur de la Protection de l'Enfance et aux exigences de conformité. Elle fait écho à la

première orientation, parce qu'ACTION ENFANCE a la conviction qu'organisation et projet éducatif sont intimement liés. Ainsi, les Villages d'Enfants et les Foyers d'Adolescents sont administrativement répartis en quatre territoires, qui profitent chacun de l'accompagnement personnel d'un membre du comité exécutif de la Fondation. Celui-ci peut ainsi porter le regard de la Fondation sur le management au sein de l'établissement, le fonctionnement de l'équipe, le suivi du plan d'action et des indicateurs, la mise en œuvre de la conformité. Des « rencontres éducatives » sont par ailleurs organisées dans chacune des maisons, tout au long de l'année. Elles instaurent le dialogue et l'échange entre les équipes éducatives et la direction générale sur un thème éducatif, au choix des éducateurs. 2013 a également été marqué par l'expérimentation du nouveau rythme de travail des éducateurs familiaux, nouveau rythme issu d'une réflexion commune entre la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction éducative et les établissements. Ce projet vise à rendre pérenne la fonction



d'éducateur familial, spécificité de la Fondation, tout en tenant compte de la nécessité de réduire le temps consécutif de travail. L'ambition de la Fondation est de définir un nouveau rythme qui préserve à la fois la promesse du meilleur accompagnement des enfants et la qualité de vie au travail des éducateurs familiaux. Cette évolution repose sur la présence concomitante chaque jour, week-ends et vacances compris, de deux éducatrices/teurs familiaux aux côtés des jeunes dans le souci de renforcer la permanence éducative. Elle privilégie le travail en équipe au sein de la maison, favorisant ainsi le partage d'information et les regards croisés. Bénéficiant du retour d'expérience de Bréviandes, le déploiement du nouveau rythme de travail est en cours de déploiement dans les Villages d'Enfants de Bar-le-Duc et d'Amilly.

Ce nouveau rythme de travail justifiera une légère augmentation des effectifs présents auprès des enfants accueillis. Comme elle implique une modifica-

tion des qualifications de poste et des contrats de travail, cette organisation sera proposée individuellement à chaque éducateur familial concerné.

Afin de se mettre en conformité avec les obligations formulées par les lois de 2002 et de 2007 réformant la Protection de l'Enfance en France, ACTION ENFANCE a également continué à travailler à la qualité de ses méthodes de travail. Le plan d'action coordonné par la direction éducative a permis de mettre en place les outils requis par la loi. Tous les projets d'établissement ont été réécrits et validés en 2013. La première évaluation interne a été menée au cours de l'année, en ligne avec les échéances réglementaires qui visent une évaluation externe en 2014. Tous les établissements se sont saisis de cette obligation pour se mettre en mouvement et faire collaborer équipes de direction et équipes éducatives à la réflexion et à l'écriture des documents. Sur la base d'une trame commune, définie par le siège, comprenant une méthodologie,

“

Élément central dans la politique de notoriété auprès du grand public et dans la recherche de nouveaux donateurs, le nouveau nom de la Fondation a été déployé au cours de l'année 2013.

Marc Chabant,
Directeur de la Communication



**LA FONDATION
ÉVALUE SON ACTION**

**PLACE À LA MOBILITÉ
INTERNE**

Le Service Renfort, créé en 2013 au sein de la direction éducative, a une double fonction : pouvoir

suppléer la fonction de directeur de Village ou de chef de service en cas de nécessité et promouvoir les parcours professionnels des éducateurs et des chefs de service.

Les collaborateurs qui entrent dans ce service suivent un cursus en quatre ans, intégrant une formation diplômante. À l'occasion de leur mission auprès des Villages et Foyers, en remplacement d'un cadre, en renfort éducatif sur une situation particulière ou en appui sur un projet spécifique, ils se confrontent à différents modes de fonctionnement et engrangent de l'expérience en matière de direction. Cette politique de vivier concerne actuellement cinq personnes, qui cumulent ainsi interventions dans les établissements et formation qualifiante.

En parallèle, la mobilité interne de directeurs et de chefs de service a été encouragée au cours de l'année 2013, en écho à cette volonté de la Fondation de voir les établissements s'enrichir les uns les autres par l'échange d'expériences.

un référentiel et des questionnaires de satisfaction communs, chaque Village et chaque Foyer ont réalisé leur propre évaluation interne et ont établi leur plan d'action.

3 Produire des outils de développement

Élément central dans la politique de notoriété auprès du grand public et dans la recherche de nouveaux donateurs, le nouveau nom de la Fondation a été entériné par le Conseil d'administration et déployé au cours de l'année 2013. La décision de changer de nom et le choix de cette nouvelle appellation – ACTION ENFANCE – s'inscrivent dans la logique de la reformulation du Projet de la Fondation, en 2011. Cette décision constitue la base du développement futur de la Fondation.

La Fondation ACTION ENFANCE a remporté le premier appel d'offres pour la création d'un 11^e Village d'Enfants, lancé par le département de la Vienne. La construction de ce Village dans la com-

mune de Monts-sur-Guesne à l'horizon 2016 est une expérience nouvelle pour la Fondation, qui crée là son premier établissement en zone rurale. Elle propose ainsi une alternative aux familles d'accueil, dont la raréfaction est annoncée par le vieillissement de la population d'accueillants. En parallèle, la décision a été prise de reconstruire à Écuellen (Seine-et-Marne) le Village d'Enfants actuellement situé à Boissettes, dans lequel les travaux de conformité n'étaient pas réalisables. Son ouverture est également prévue pour la rentrée 2016.

Construire simultanément deux Villages d'Enfants est une première pour la Fondation. Ce calendrier est rendu possible par le travail important produit en 2013 sur la modélisation du Village d'Enfants et de la maison. Elle doit permettre d'alléger le processus de création des Villages et, par une meilleure maîtrise des coûts de construction, de libérer des ressources au profit de l'accompagnement des enfants et des jeunes. ■



ZOOM SUR LES DONNS ET PARTENARIATS



**9,5 MILLIONS
D'EUROS**

c'est le total des sommes collectées par l'appel à la générosité du public (AGP) en 2013. Soit une augmentation de **9%** par rapport à 2012.

LES DONNS



**4,8 MILLIONS
D'EUROS**

Ce chiffre est en légère baisse et traduit la diminution progressive du nombre de donateurs. Ceux qui donnent le font de plus en plus généreusement : le don moyen s'élève à 77 euros (contre 73 l'année précédente).

LES LEGS ET LIBÉRALITÉS



**4,7 MILLIONS
D'EUROS**

Les legs, donations et assurances-vie au profit d'ACTION ENFANCE ont progressé de 32 % en 2013.



44 000 EUROS

Parrain au grand cœur, Marc Lièvremont a fait don à ACTION ENFANCE de l'intégralité des droits d'auteur qu'il a perçus pour son livre *Cadragés et Débordements*.

LES PARTENARIATS D'ENTREPRISE

GROUPAUTO 11 200 EUROS

collectés par Partners', le réseau de distribution de Groupauto, à l'occasion d'opérations de produits-partage (Groupauto reverse à ACTION ENFANCE une partie des produits de la vente de batteries dans ses magasins). Le partenariat a été reconduit pour 2014.

Coline Opéra 15 000 EUROS

reversés à la Fondation par le fonds de dotation Coline pour l'Enfance, qui organise des programmes musicaux de niveau international (Coline Opéra, Les Virtuoses du Cœur...) au profit d'associations partenaires.

Léon 13 350 EUROS

reversés à la Fondation par Léon de Bruxelles, à l'issue de son opération « Les Woks de Noël » qui associe ses fournisseurs à cet élan de générosité. Cette somme servira à financer le soutien scolaire de dix enfants, pendant un an.

“

La Fondation ACTION ENFANCE remercie tous ses généreux donateurs, particuliers, entreprises, associatifs, grâce à qui elle peut mener son action et permettre aux enfants de vivre leur enfance. »

TOUTE UNE FONDATION AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PROXIMITÉ ENTRE LE SIÈGE ET LES ÉTABLISSEMENTS ET RESPONSABILITÉ DES MOYENS D'ACTION SONT LES DEUX IDÉES FORTES DU MODÈLE D'ORGANISATION MIS EN ŒUVRE PAR ACTION ENFANCE. CES PRINCIPES AFFIRMÉS DANS LE PROJET DE LA FONDATION PRENNENT À PRÉSENT TOUTE LEUR MESURE.

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX ÉTABLISSEMENTS

Faire en sorte que le Projet soit partagé le plus largement par l'ensemble des collaborateurs qui sont en charge des enfants, rechercher le dialogue et favoriser les regards extérieurs et l'échange de pratiques : ces convictions animent la Fondation dans son fonctionnement quotidien. Depuis 2013, chaque équipe de direction d'un établissement bénéficie de l'accompagnement d'un membre du comité de direction de la Fondation. Un

management de proximité qui permet de rompre l'isolement (certains établissements sont seuls dans leur département), de fluidifier les communications, de faire avancer les projets.

En parallèle, les rencontres éducatives ont été instaurées entre la direction générale et les équipes éducatives. Ce temps de dialogue, d'une heure environ par maison avec les éducateurs qui y habitent, permet d'échanger sur le sujet de leur choix : une situation éducative, le cas d'un parent, une expérience particulière, un projet qu'il veulent mener

avec les enfants... La totalité des 110 maisons de la Fondation a été visitée selon ce principe, cette année. Celui-ci sera pérennisé.

DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La formation des équipes éducatives est un élément clé de la politique humaine de la Fondation. Un plan de formation, chaque année plus conséquent et professionnalisant, est mis en œuvre afin de permettre au personnel d'assurer de la meilleure façon possible leur mission dans cet environnement en mutation. Des fiches pratiques ont par ailleurs été diffusées pour guider les équipes éducatives sur les aspects juridiques de leur métier.

Les secrétaires d'établissement ont pour leur part été réunies pour une session de formation animée par la DRH sur les contrats de travail, en lien avec les règles légales en vigueur, les contraintes opérationnelles et les nouveaux processus informatisés de demandes de remboursement pour les différents dispositifs de formation existants.

Toujours dans l'idée de partager le Projet, les valeurs et les principes d'action de la Fondation, quatre journées d'accueil et

ACCÉLÉRER LA NOTORIÉTÉ AUPRÈS DES DÉPARTEMENTS

Malgré son antériorité dans le secteur de la Protection de l'Enfance, la Fondation reste méconnue d'un certain nombre de départements où elle n'est pas encore présente.

Les initiatives pour améliorer sa notoriété auprès des Conseils généraux ont porté leurs fruits puisque la direction générale d'ACTION ENFANCE a pu rencontrer douze vice-présidents au cours de l'année 2013. Un préalable indispensable pour pouvoir participer aux futurs appels à projets pour la création d'établissements.



d'information des nouveaux embauchés et un parcours d'intégration spécifique pour les cadres ont été formalisés et systématisés, avec rencontres au siège et découverte d'établissements. Enfin, la direction éducative a élaboré une formation « Protection de l'Enfance », à destination des nouveaux collaborateurs du siège.

Le travail sur les définitions de fonctions s'est poursuivi. Il a concerné les fonctions des éducatrices/teurs familiaux, des responsables éducatifs Service Renfort, des responsables service immobilier, du responsable communication veille et développement, du responsable Service de Suite. Certains de ces postes sont nouveaux au sein de la Fondation. Leur création illustre la capacité d'ACTION ENFANCE à repenser son organisation pour s'adapter aux changements du secteur.

Des outils d'aide au recrutement des éducateurs ont par ailleurs été mis à la disposition des équipes de direction des établissements. Ils comportent une grille de compétences permettant de vérifier, lors des entretiens, l'adéquation entre le profil et le projet de la Fondation, ainsi que des tests de mises en situation. Des journées collectives de recrutement ont également été

organisées pour répondre aux besoins spécifiques des Villages d'Enfants de Bréviandes, Ballancourt et Soissons.

UN PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER OPTIMISÉ

Dans un contexte de réduction des moyens des Conseils généraux, la direction administrative et financière a maintenu ses efforts, afin de faciliter la gestion des établissements par de nouveaux outils informatiques, de nouveaux services et un support accru. Les établissements ont été rendus autonomes dans la production des budgets et la réalisation des états de clôture. L'ensemble des sites de la Fondation a été mis en réseau. Ce partage de l'information et l'accès en temps réel aux données de gestion permettent d'accroître la réactivité pour mener les actions correctrices en cas d'écart budgétaires. Par ailleurs, les achats groupés ont progressé de manière très importante en 2013. Enfin, ACTION ENFANCE a initié une transformation significative de son modèle économique et financier par le lancement d'un partenariat de longue durée avec un bailleur social pour le financement et la construction de futurs Villages d'Enfants. ■



RETROUVEZ-NOUS SUR ACTIONENFANCE.ORG

Vitrine d'ACTION ENFANCE, le site Internet a été intégralement refondu, dans la lignée du changement de nom. Son contenu a été enrichi de dossiers sur la protection de l'enfance et sur l'accompagnement éducatif que prodigue ACTION ENFANCE. Tous les numéros de *Grandir Ensemble*, le magazine de la Fondation, y sont téléchargeables. L'espace « Faire un don » a été repensé afin de faciliter plus encore le don en ligne.

“

Trois jeunes ont été recrutés en 2013 dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir. L'objectif est double : apporter un renfort aux établissements sur des points spécifiques et favoriser l'intégration professionnelle de jeunes sans emploi. »

Véronique Petit, Directrice des Ressources Humaines

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

(EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	2013 valeur brute	2013 amortissement ou provision	2013 valeur nette	2012 rappel
Frais de 1 ^{er} établissement	259	141	119	171
Immobilisations incorporelles	237	56	181	198
Immobilisations corporelles	51 891	22 808	29 083	29 868
Immobilisations financières	2 371	5	2 365	2 530
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	54 757	23 010	31 748	32 767
Créances de fonctionnement	8 609	52	8 557	7 862
Prix de journées à recevoir	8 192	-	8 192	7 290
Autres	417	52	365	572
Valeurs mobilières de placement*	28 677	-	28 677	23 822
Disponibilités	750	-	750	963
Compte de régularisation	307	-	307	81
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	38 343	52	38 291	32 727
TOTAL DE L'ACTIF	93 100	23 061	70 039	65 494
Engagements reçus			4 012	5 404

LE MOT DU TRÉSORIER

BRUNO DE CHARENTENAY



Les perspectives de la Fondation s'articulent autour de projets de deux ordres différents : d'une part, la poursuite de la création de Villages d'Enfants, avec le projet de Monts-sur-

Guesnes dans la Vienne, dont la pose de la première pierre est prévue cet automne et l'ouverture à l'automne 2016, et le déménagement du Village de Boissettes dans le sud de la Seine-et-Marne, avec la création d'un Village à Écuelles, mais aussi des rénovations lourdes de Villages ayant plus de quarante ans ; d'autre part, une nouvelle initiative d'accompagnement des jeunes qui quittent nos Villages et Foyers, avec la création d'un Service de Suite pour les aider dans cette transition vers leur insertion sociale et professionnelle.

Cet ensemble nécessite des financements conséquents. Aussi le Conseil d'administration de la Fondation a-t-il choisi de confier la construction des deux Villages à deux bailleurs sociaux qui, outre leur expertise de maître d'ouvrage, nous procurent un financement suffisamment long, à un coût « social ». ●●●●

PASSIF

	2013	2012 rappel
Fonds associatifs et réserves	29 759	29 387
Subvention d'investissement	580	608
Report à nouveau	24 140	23 128
Résultat de l'exercice	4 140	1 622
Résultats sous contrôle	-10	-229
TOTAL DES FONDS PROPRES	58 609	54 516
Provisions	2 241	2 166
Fonds dédiés	165	101
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	2 406	2 267
Dettes financières	2 139	2 220
Dettes de fonctionnement courant	1 411	1 334
Fournisseurs et charges à payer	1 133	1 200
Créditeurs divers	278	134
Dettes relatives au personnel	5 470	5 155
Organismes sociaux et fiscaux	2 249	2 169
Congés à payer et rémunérations dues	3 221	2 986
Produits constatés d'avance	4	2
TOTAL DES DETTES	9 024	8 711
TOTAL DU PASSIF	70 039	65 494

*La Fondation s'autorise à se constituer un patrimoine et à se doter de fonds de réserve en vue d'assurer ses investissements ainsi que la pérennité de ses actions pendant environ six mois.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

(EN MILLIERS D'EUROS)

	2013	2012 rappel
Produits de fonctionnement		
Dons et abonnements	4 828	5 167
Tiers financeur	39 481	36 716
Produits divers	868	808
Reprises de provisions et subventions	48	55
Transfert de charge	-	69
TOTAL I	45 224	42 816
Charges de fonctionnement		
Achats	3 342	3 099
Services extérieurs	4 738	4 633
Autres services extérieurs	2 650	3 068
Impôts et taxes sur rémunérations	2 500	2 255
Impôts et taxes autres	225	194
Appointements bruts*	19 810	18 432
Charges sociales et divers	9 781	9 102
Autres charges de gestion courante	1 538	1 843
Dotations aux amortissements et provisions	2 643	2 740
TOTAL II	47 228	45 365
RÉSULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT (I-II)	- 2 003	- 2 549
Produits financiers		
Sur valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 468	705
Autres intérêts et produits assimilés	43	5
Reprises sur provisions	-	35
TOTAL III	1 512	744
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	149	148
Autres charges financières	-	28
TOTAL IV	149	176
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 362	568
Produits exceptionnels		
Legs	4 668	3 529
Sur opérations de gestion	37	135
Sur opérations en capital	362	29
TOTAL V	5 068	3 693
Charges exceptionnelles		
Charges sur opérations de gestion	124	62
Charges sur opérations en capital	138	6
Dotations aux amortissements et provisions	25	22
TOTAL VI	287	90
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 781	3 603
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 140	1 622

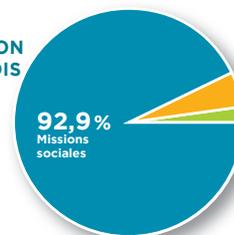
Dans un souci de transparence financière, ACTION ENFANCE s'est engagée à publier chaque année le montant global de ses 5 plus grosses rémunérations, qui s'élèvent à 414 017 euros en 2013.



Cet apport nous permettra ainsi de lancer toutes les rénovations nécessaires sur fonds propres et de faire face aux charges prévisibles liées au nouveau Service de Suite. Dans cette perspective, l'excédent de l'exercice qui s'élève à 4 139 731 €, en raison de legs encaissés (4 668 000 €) supérieurs à la moyenne et à 750 000 € de produits financiers non récurrents, concourra aussi à la reconstitution des réserves nécessaires pour mener à bien ce programme de dépenses. Ainsi, entre fin 2012 et fin 2013, les ressources venant du public non encore affectées ou dépensées passent de 1 491 000 € à 5 485 000 €.

Le nouveau nom de la Fondation, ACTION ENFANCE, a maintenant pris sa place dans le monde de la Protection de l'Enfance. Malgré ce changement, nos donateurs nous ont gardé leur fidélité. Grâce à leur soutien, celui des Conseils généraux et avec la reconnaissance du Comité de la Charte, la Fondation peut ainsi se projeter en avant et chercher les meilleures réponses à la situation de ces enfants malmenés par la vie. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

**RÉPARTITION
SYNTHÉTIQUE
DE L'AFFECTATION
DE L'APPEL À LA
GÉNÉROSITÉ DU
PUBLIC (AGP)**

**RÉPARTITION
DES EMPLOIS**

**COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

(EN MILLIERS D'EUROS)

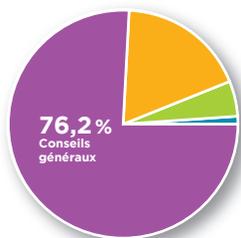
EMPLOIS

	TOTALITÉ DES EMPLOIS 2013 comme apparaissant au compte de résultat	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES collectées auprès du public (AGP) et utili- sées en 2013
1 - MISSIONS SOCIALES	44 064	3 437
1.1 - Réalisées en France	43 524	2 896
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux	42 493	1 866
Soutien et accompagnement des jeunes majeurs	458	458
Promotion de la protection de l'enfance	18	18
Autres actions en faveur des enfants, adolescents et jeunes	554	554
1.2 - Réalisées à l'étranger	541	541
Actions réalisées directement	101	101
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	439	439
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 315	1 804
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 315	1 804
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	-	-
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ÉTABLISSEMENTS)	1 035	0
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE inscrits au compte de résultat	47 414	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	100	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	150	
IV - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 140	
TOTAL GÉNÉRAL	51 804	
V - PARTS DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES financées par les ressources collectées auprès du public		1 713
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à compter de la 1 ^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1 388
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		5 566

L'accueil et l'accompagnement des enfants dans les meilleures conditions constituent les missions de la Fondation.

Après les investissements importants constatés en 2012, dus à la construction du Village de Bréviandes, l'exercice 2013 ne reflète que des investissements de renouvellement ou de gros entretien, d'où, en fin d'année, une augmentation provisoire de 3 994 k€ des ressources issues de nos donateurs, non encore affectées ou non encore utilisées qui atteignent ainsi 5 485 k€ au 31/12/2013. Ces réserves permettront d'assurer le programme des dépenses à venir.

L'utilisation des ressources issues de nos donateurs s'est répartie en 5 241 k€ inscrits au compte de résultat et 1 713 k€ en investissements hors dotations aux amortissements.

RÉPARTITION
DES RESSOURCES

18,3%
Ressources collectées
auprès du public

5,2%
Autres produits

0,3%
Divers

« Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. »

Franck Naccache, Léo Jégard et Associés.

RESSOURCES

	RESSOURCES COLLECTÉES EN 2013 comme apparaissant au compte de résultat	SUIVI DES RESSOURCES collectées auprès du public (AGP) et utilisées en 2013
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 491
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	9 496	9 496
1.1 - Dons et legs collectés	9 496	9 496
Dons manuels non affectés	4 799	4 799
Dons manuels affectés	28	28
Legs et autres libéralités non affectés	4 668	4 668
Legs et autres libéralités affectés	-	-
1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	-	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	39 481	
4 - AUTRES PRODUITS	2 668	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE inscrites au compte de résultat	51 645	
II - REPRISE DES PROVISIONS	73	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES non utilisées des exercices antérieurs	86	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS collectés auprès du public		64
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GÉNÉRAL	51 804	9 560
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		5 566
VII - SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC non affectées et non utilisées en fin d'exercice (Report 2012 + Total général collecté - IV)		5 485

Le financement des Conseils généraux ainsi que les dons et legs constituent les principales ressources de la Fondation.

93% de l'ensemble des ressources de la Fondation sont destinés aux missions sociales.

Les états financiers complets, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur : www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE – Fondation MVE
 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
 Tél. : 01 53 89 12 34 – Fax : 01 53 89 12 35
 CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org



Septembre 2014 – Conception – réalisation : **UNÉBITE** Crédits photos : ACTION ENFANCE, Fotolia, Gettyimages, Plain picture, D.R. Impression : mcgraphics - Dans le souci du respect de l'environnement et dans une démarche de développement durable, ce document a été imprimé par une entreprise Imprim'Vert.

Les partenaires de la Fondation en 2013

